

1^{ère} édition

Matinée de conférences

sur la santé mentale maternelle

Vendredi 7 juin - 8 h à 12 h 30

Amphithéâtre du CRCHUM, salle B

Gratuit - Mode hybride



Programme

8 h Mot de bienvenue

8 h 15 « Comment » devient-on parent?
Exploration des facteurs, contextes
et pratiques cliniques favorables à la
transition à la parentalité.

Cécile Delawarde-Saïas, psychologue, Ph.D
Centre des naissances, CHUM

Coralie Mercerat, psychologue, Ph.D, UQAM

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre le processus psychoaffectif du (re)devenir parent
- Savoir reconnaître les facteurs et contextes ayant une influence sur ce processus
- Être capable d'élaborer des stratégies d'accompagnement pour les parents en (re)devenir

8 h 55 D-MER (réflexe d'éjection
dysphorique) : quand l'allaitement
déclenche l'angoisse.

Christine Jachner, infirmière clinicienne,
IBCLC, Centre des naissances, CHUM

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre les origines et causes probables du D-MER chez les mères qui allaitent
- Identifier les symptômes et les manifestations du D-MER, ainsi que les conséquences potentielles sur la santé, mentale et émotionnelle
- Explorer les différentes pistes et stratégies de soutien pour aider les femmes confrontées au D-MER

9 h 35 Période de questions

10 h Pause (collation et café)

10h30 Au-delà de la dépression :
Troubles anxieux et traumatismes en
période périnatale.

Andréanne Wassef, MD, Département
de psychiatrie et d'addictologie, CHUM

Objectifs d'apprentissage :

- Savoir reconnaître les troubles anxieux et leurs particularités en période périnatale
- Connaître les grandes lignes de traitement et endroits où référer les patientes atteintes d'anxiété et période périnatale
- Identifier les patientes souffrant de conséquences d'un traumatisme en période de suivi périnatal ou à risque de développer un traumatisme en période périnatale et savoir intervenir auprès de cette population

11 h 10 Accompagnement psychosocial
en contexte de consommation en période
périnatale.

Myriam Roy et Justine Desjardins, travailleuses
sociales, Centre des naissances, CHUM

Objectifs d'apprentissage :

- Démystifier le rôle des travailleuses sociales et la trajectoire des interventions psychosociales dans un contexte de consommation en périnatalité
- Identifier les partenaires clés ainsi que leurs différents mandats dans notre collaboration
- Présentation du programme Main dans la main et du partenariat avec la DPJ Montréal

11 h 50 Période de questions présentations
3 et 4 et période de questions générales

12 h 25 Mot de conclusion



Centre hospitalier
de l'Université de Montréal



Comité scientifique

Andréanne Wassef, MD, psychiatre
Département de psychiatrie et d'addictologie, CHUM
Présidente du comité scientifique

Amélie Guay, M.Sc., ICP(C)
Infirmière clinicienne en pratique avancée
Centre des naissances, CHUM

Cécile Delawarde-Saïas, Ph. D, psychologue
Centre des naissances, CHUM

Myriam Roy, travailleuse sociale
Centre des naissances, CHUM

Justine Desjardins, travailleuse sociale
Centre des naissances, CHUM

Christale Fisette, infirmière
Centre des naissances, CHUM

Christine Jachner, infirmière clinicienne, IBCLC
Centre des naissances, CHUM.

Informations pratiques

Cette activité s'adresse à tous les professionnels de la santé travaillant en périnatalité, dont les travailleurs sociaux, personnel infirmier, psychologues, médecins omnipraticiens (10 %) et médecins spécialistes (10 %).

Une collaboration du Centre des naissances du CHUM et du Département de psychiatrie et d'addictologie du CHUM rendue possible grâce aux dons de la Fondation du CHUM.

Lieu

Amphithéâtre du CRCHUM, salle B
Pavillons R, 5^e étage
900, rue Saint-Denis
Montréal, QC H2X 0A9

Accréditation

La Direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ). Déclaration de formation continue au Collège des médecins du Québec : Les médecins qui participent à cette activité peuvent déclarer **4 heures de développement professionnel reconnu dans la catégorie A**, sous l'onglet « Activité reconnue par un organisme québécois agréé en formation continue ». Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation pour un maximum de **4 heures**. Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.

Inscription



servicesenligne.chum.ca/event/matinee-de-conferences-sur-la-sante-mentale-maternelle